



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Horticulture et paysage n° 10 du 21 juillet 2022



Sommaire

Horticulture p 2

Evaluation des risques

	culture	problématique	niveau de risque	présence d'auxiliaires
H o r t i c u l t u r e	chrysan- thèmes	thrips	Suivant variété, à surveil- ler	
		pucerons	à surveiller	
		acariens		
		cicadelles		
		<i>Lygus sp.</i>	Sur grosses fleurs	
		rouille		
		verticilliose		
		virose		
		chenilles	à surveiller	
	cyclamens	pucerons		
		acariens		
		thrips		
		fusariose		
		botrytis		
		cicadelles		
chenilles		Toujours Risque <i>Dupon- chelia</i>		
sciarides				
vivaces	pucerons	A surveiller		

Légende :

	pas de pression, surveillance de mise
	quelques foyers localisés
	populations en extension
	forte pression

→	risque nul
→	risque faible
→	risque moyen
→	risque fort



4 pictogrammes pour retrouver d'un coup d'œil :



les solutions de biocontrôle



les résistances d'un bioagresseur sur une culture vis-à-vis d'une matière active



risque pour la santé humaine



Espèce Exotique Envahissante



Les températures élevées enregistrées sous les abris associées à une atmosphère sèche ne sont pas favorables aux différents ravageurs des chrysanthèmes.

Chrysanthèmes :

PUCERONS sur chrysanthèmes : très peu signalés

Un observateur mentionne la présence de pucerons sur ses cultures de chrysanthèmes.

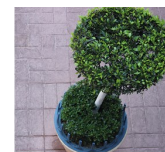


THRIPS : quelques individus sur chrysanthèmes sauf pendant moisson (entrée des thrips) !



Même si actuellement les thrips sont peu observés dans les cultures de chrysanthèmes, il est prudent de faire un apport d'*Amblyseius cucumeris* ou d'*A.swirskii* par saupoudrage tant que les plantes ne se touchent pas puis par sachets éventuellement.

Dose : 25 (swirskii) à 50 amblyseius(cucumeris) par m².



La durée du cycle de vie des thrips dépend principalement de la température mais aussi de l'humidité sous les serres. Si le développement des thrips est le plus rapide à 30°C, il cesse au dessus de 35-38°C. Le thrips étant un vecteur de maladies virales comme le TSWV, il faut impérativement éviter son extension dans les cultures.



Photo EH Bourgogne. : symptômes de TSWV sur chrysanthème

Pour limiter les traitements chimiques, prenez les devants !



Photo EH Bourgogne

On peut mettre en place les seaux d'athétas (un pour 100 à 200 m²),





des panneaux rouges pour les cicadelles



des verts pour les cicadelles, (le thrips setosus et les lygus mais effet +/- inconnu pour le moment).



*Cicadelles engluées sur panneaux verts et jaunes
(photo EH Bourgogne)*

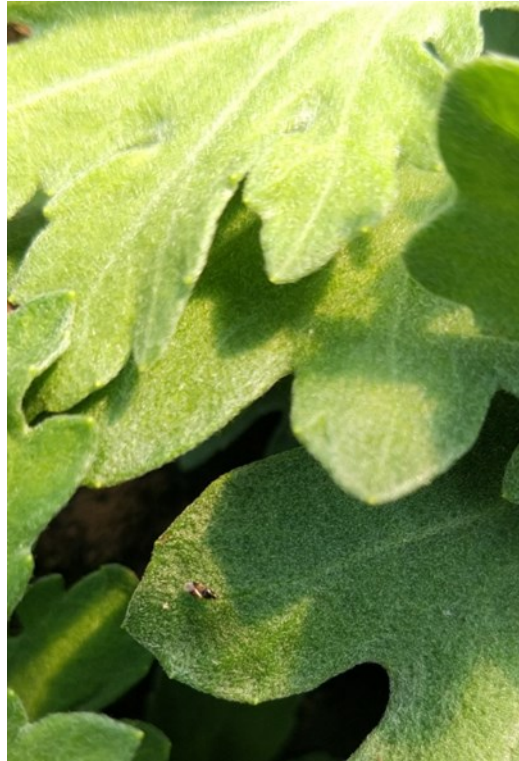
Des jaunes pour les pucerons, thrips et cicadelles.



(photo EH Bourgogne)



NB: on observe la présence d'auxiliaires naturels : Orius.



Orius adulte sur feuille de chrysanthème (photo EH Bourgogne)

CYCLAMEN : par fortes chaleurs, éviter les arrosages de l'après-midi.

En cas de fortes chaleurs, arroser l'après-midi facilite le développement de la fusariose. Mieux vaut les laisser mourir de soif jusqu'au soir !



Photo EH Bourgogne : culture de cyclamen



Rappel des symptômes : de *Fusarium oxysporum*

Après un jaunissement des feuilles indiquant une chlorose, les feuilles flétrissent. Puis, les tissus de soutien de la tige perdent leur turgescence.



***Duponchelia fovealis* :**

Attention on peut encore observer des vols de papillons
Utiliser les pièges à phéromones pour détecter sa présence !



Piège pour détection de *Duponchellia* (photo EH Bourgogne)



Papillon de 9 à 12 mm, il vole plutôt la nuit au niveau des plantes (photo EH Bourgogne)



Chenille de Duponchellia à la base du collet (photo EH Bourgogne)

La chenille de *Duponchellia* ronge le collet, ou peut le percer et rentrer dans la tige, on peut observer une toile sur la surface du substrat, comme une moisissure !



Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note d'utilisation de produits phytosanitaires en période de floraison du colza : [cliquez ici](#).

Les prescriptions du **nouvel arrêté** concernant les utilisations en période de floraison du colza :

- l'application d'un produit autorisé pour un usage en période de floraison est réalisée dans les **2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent** le coucher du soleil.
- ces prescriptions concernent **toutes les catégories de produits** (insecticides, fongicides, herbicides...)
- **deux cas de dérogations** à ces horaires sont possibles : bio-agresseurs ayant une activité exclusivement en journée et fongicides nécessitant une application dans un délai contraint.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"

Avec la participation financière de :

